



## Bibliothèque des Jeunes – St-Sulpice : Marche à suivre pour éviter les amendes

Rappel : les livres sont prêtés 3 semaines et les DVD 7 jours

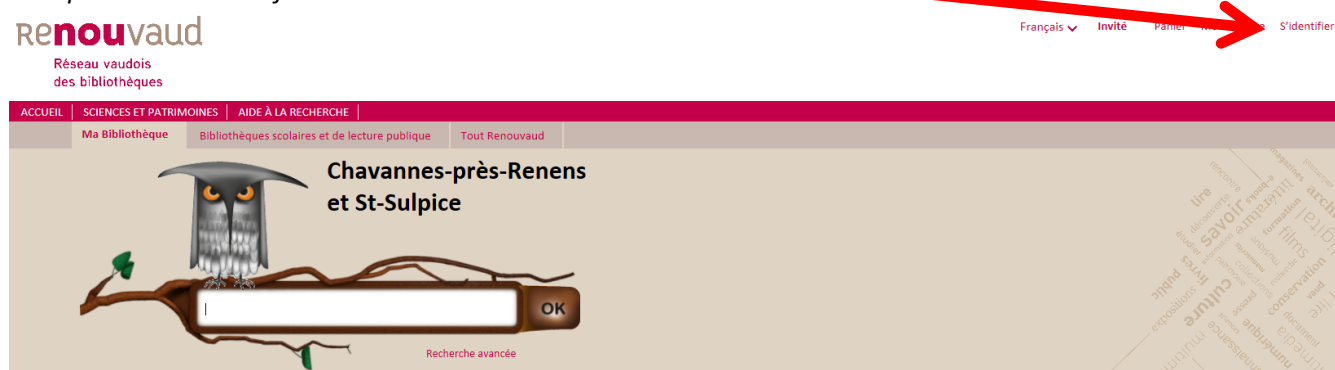
Trois jours avant la date d'échéance, nos lecteurs – ou les parents - reçoivent un avis **d'échéance** par mail : il est alors temps de ramener les livres !

- Possible : de les prolonger depuis le site de la commune. Voir la marche à suivre ci-dessous
- Possible : de demander aux bibliothécaires, de **prolonger** vos emprunts (il n'est pas nécessaire d'amener les livres pour la prolongation)
- Pensez à informer vos enfants qu'ils peuvent **inscrire la date de retour dans leur agenda**

### Comment prolonger les livres ?

Dans Google, cherchez « Bibliothèque des Jeunes St-Sulpice ». Sélectionnez [Catalogue de la bibliothèque](#)

- Cliquez sur « S'identifier » tout en haut à droite de l'écran Renouvaud



- L'utilisateur ID demandé est votre numéro de carte de lecteur (se trouvant en-dessous du code barre) à saisir sans espaces

- Le mot de passe à entrer lors de la 1ère connexion est : **biblioscol** (vous pouvez changer le mot de passe)

- Cliquez sur « S'identifier » pour valider (ou tapez la touche « Enter »), votre nom apparaît en haut à droite

- Cliquez sur « Mon compte » pour accéder à vos données de prêt

